Agent(e) de maintenance des bâtiments (TP)

Financement



Formation professionnelle continue Habilitation de service public (PRF HSP)

N° de marché :2023P008S02105

Organisme responsable et contact

DIRECTION REGIONALE AFPA

LAFERRIERE Fabienne 06.18.79.24.81 fabienne.laferriere@afpa.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi Jeune de moins de 26 ans Personne handicapée Salarié(e) Actif(ve) non salarié(e)

Sélection:

Inscription directe ou par un conseiller en insertion professionnelle

Niveau d'entrée requis :

Non renseigné

Conditions d'accès :

Accès sans sélection sur prescription ou auto positionnement.

Prérequis pédagogiques :

Contrat de professionnalisation possible ?

Nor

Objectif de la formation

Permettre d'obtenir un premier niveau de qualification.

Contenu et modalités d'organisation

TP-Période d'intégration AMB - Intégrer son groupe et sa formation S'approprier les objectifs de la formation et repérer son futur environnement professionnel Repérer les risques liés à l'exercice du métier et se sensibiliser au développement durable Préciser ses besoins de formation et contractualiser son parcours personnalisé S'inscrire dans une perspective d'emploi - 35 hTP-Bloc de compétences : Assurer la maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment - Effectuer la maintenance améliorative courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment Effectuer la maintenance préventive courante des menuiseries et fermetures d'un bâtiment Effectuer la maintenance corrective courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment - 280 hTP-Période 1 en entreprise - Se confronter à la réalité professionnelleMettre en application des acquis Développer des compétences transversesEtablir un réseau favorisant l'insertion professionnelle - 70 hTP-Bloc de compétences : Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment - Effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation électrique monophasée d'un bâtiment Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment - 175 hTP-Bloc de compétences : Assurer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment - Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment - Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment Effectuer la

•••

Parcours de formation personnalisable ?

Oui

Type de parcours

Mixte

Validation(s) Visée(s)

Titre professionnel agent de maintenance des bâtiments - Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

| Numéro Carif | Dates de formation | Ville | Organisme de formation | Type d'entrée | CPF | Modalités |
|-----------------|---|-------------------|------------------------|------------------|-----------------|-----------|
| 00449885 | pas de point d'entrée à venir de programmé | Rochefort (17) | AFPA ROCHEFORT | | Non éligible | FPC |